



SYNTHESE

Rapport d'enquête

BEA MER

“ Pendant le transit vers la zone de pêche, le marin de quart s'endort. Sous pilote automatique, le navire poursuit sa route jusqu'à s'échouer sur l'Île des Landes. ”



CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

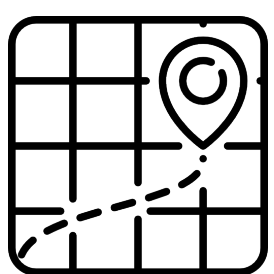
Le 17 avril 2025, après une matinée de pêche à la coquille Saint-Jacques, le JEMA quitte Saint-Malo à 13h32 pour une nouvelle marée au chalut dans la baie de Cancale.

Une fois les jetées franchies, le patron confie le quart à un matelot et descend se reposer avec le second marin. Durant le transit, le matelot de quart s'endort. Sous pilote automatique, le navire poursuit alors une route quasiment rectiligne, passe sur le haut-fond de La Foi puis au nord de la pointe du Grouin avant de s'échouer à 15h05 sur l'estran de l'Île des Landes.

Une voie d'eau se déclare dans le poste avant. Le navire est déséchoué dans les deux heures, puis remorqué et mis au sec à Saint-Malo.



CONCLUSIONS



Absence de planification et de contrôle de la navigation

Le navire dispose de moyens modernes — GPS, cartographie électronique et radar — mais ceux-ci sont peu exploités. Aucune planification préalable de la route ni dispositif de contrôle permettant d'alerter le marin n'avait été mis en place : cercle de garde, contrôle de l'écart à la route, index parallèle ou fonctions de surveillance de la cartographie électronique. Cette absence de planification et de contrôle comme un facteur contributif de l'échouement.



Fatigue latente accumulée

Malgré une période de repos importante dans les 24 heures précédant l'accident, le marin s'est endormi sans signe précurseur, conséquence d'une fatigue latente accumulée.



ENSEIGNEMENT

Système d'alarme de vigilance

Bien que non obligatoire à bord des navires en « petite pêche », le système d'alarme de vigilance de quart à la passerelle est un dispositif de prévention permettant d'éviter les phases de somnolence ou d'endormissement. En étant actif, il réduit les risques majeurs d'abordages, d'échouements et préserve ainsi l'équipage et l'intégrité du navire.

Organisation du travail

La définition du genre de navigation « petite pêche » (tout navire s'absentant du port pour une durée inférieure à 24 heures) peut souffrir d'une succession de retour/départ à quai conduisant à des temps de travail cumulés importants et induire une fatigue latente de l'équipage.